



Addictions

Un plan d'action contre l'alcoolisme

La Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) est décidée à toucher plus de bénéficiaires potentiels. Le Secteur d'accompagnement socio-thérapeutique enrichit son offre en vue d'épauler l'ensemble des professionnels qui, s'ils ne sont pas spécialistes des questions d'alcoolologie, sont confrontés à des personnes présentant un problème de consommation: EMS, EVAM, prisons, entreprises, généralistes, hôpitaux, pharmaciens, assistants sociaux, collectivités...

Ces derniers se heurtent souvent à la difficulté de motiver les personnes présentant un problème lié à l'alcool à entrer dans une démarche de soin.

Conséquence: seul un faible pourcentage est suivi.

Le nouveau concept d'intervention de la FVA - décrit dans une brochure fraîchement imprimée - «est tout à fait innovant dans le domaine social et celui de la prise en charge des personnes en souffrance d'alcool», relève son directeur, Franck Simond. In fine, il s'agit de «toucher ceux qui ne se rendent pas au Service d'alcoolologie du CHUV. Il y a beaucoup de gens que vous ne verrez jamais en consultation. Le fait de ne pas être soumis à TarMed nous permet d'abaisser le seuil d'accès à nos prestations; de travailler au plus près des gens, dans toutes les régions du canton.»

Le Secteur d'accompagnement socio-thérapeutique offre un soutien spécialisé et personnalisé reposant sur l'empathie, l'approche motivationnelle et l'alliance thérapeutique entre le professionnel et le bénéficiaire. Plusieurs types de suivis sont proposés. Dans un accompagnement standard, la fréquence des entretiens peut varier d'une fois par semaine à une fois par mois. Les intervenants spécialisés proposent aussi leurs conseils aux proches. 15% des Vaudois âgés de plus de 15 ans présentent une consommation d'alcool à risque et 3 à 5% une dépendance. Les coûts engendrés pour la société sont estimés à 250 millions de francs. **M.N.**